

DECISION D'APPROBATION DE MODELES
N° 94.00.620.004.1 DU 27 JUILLET 1994

Bascules à équilibre automatique EXA modèles PF 695, PF 619, PF 601, PF 604 et PP 604 (CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 91-330 DU 27 MARS 1991 (ART. 10), MODIFIE PAR LE DECRET N° 93-973 DU 27 JUILLET 1993, REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE.

OBJET

La présente décision complète les décisions suivantes et prolonge leurs validités jusqu'au 31 décembre 2002 :

FABRICANT

Société EXA, Parc d'Activités REMORA, Voie Romaine, BP 98, Route de Pessac, 33172 Gradignan Cedex.

N° décision	Date	Modèles
89.1.55.626.4.3 modifiée par les décisions 92.00.625.041.1 93.00.625.022.1	26 octobre 1989 (1) 9 septembre 1992 (2) 1er octobre 1993 (3)	PF 695 PF 619
92.00.624.034.1 modifiée par la décision 93.00.624.011.1	9 septembre 1992 (4) 1er octobre 1993 (5)	PF 601 Max ≤ 100 kg
92.00.625.042.1 modifiée par les décisions 93.00.625.023.1 94.00.622.001.1	9 septembre 1992 (6) 1er octobre 1993 (7) 4 mars 1994 (8)	PF 601 PF 601 murale Max > 100 kg
92.00.624.035.1	9 septembre 1992 (9)	PF 604 Max ≤ 100 kg
92.00.625.043.1 modifiée par la décision 93.00.625.021.1	9 septembre 1992 (10) 1er octobre 1993 (11)	PF 604 Max > 100 kg
92.00.625.051.1 modifiée par la décision 93.00.625.020.1	15 décembre 1992 (12) 1er octobre 1993 (13)	PP 604

(1) Revue de Métrologie, novembre 1989, page 1344.

(2) Revue de Métrologie, septembre 1992, page 1359.

(3) Revue de Métrologie, octobre 1993, page 1361.

(4) Revue de Métrologie, septembre 1992, page 1354.

(5) Revue de Métrologie, octobre 1993, page 1355.

(6) Revue de Métrologie, septembre 1992, page 1361.

(7) Revue de Métrologie, octobre 1993, page 1363.

(8) Revue de Métrologie, mars 1994, page 237.

(9) Revue de Métrologie, septembre 1992, page 1356.

(10) Revue de Métrologie, septembre 1992, page 1363.

(11) Revue de Métrologie, octobre 1993, page 1359.

(12) Revue de Métrologie, décembre 1992, page 1846.

(13) Revue de Métrologie, octobre 1993, page 1357.

CARACTERISTIQUES

Les balances EXA, modèles PF 695, PF 619, PF 601, PF 601 murale, PF 604 et PP 604 faisant l'objet de la présente décision diffèrent des modèles approuvés par les décisions précitées par :

- l'utilisation du dispositif mesureur de charge EXA, modèle SYGMA C approuvé par décision n° 93.00.642.005.1 du 10 février 1993 (14).

Les autres caractéristiques restent identiques à celles figurant dans les décisions précitées.

RESTRICTIONS D'EMPLOI

Tout instrument visé par la présente décision, de portée maximale inférieure ou égale à 100 kg doit porter la mention "INTERDIT POUR LA VENTE DIRECTE AU PUBLIC" à proximité immédiate des résultats de pesage.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

La plaque d'identification des balances EXA concernées par la présente décision doit porter au moins :

- la marque et la désignation du modèle concerné,
- la référence de la décision d'approbation citée en objet se rapportant au modèle concerné,
- les caractéristiques métrologiques et la classe de précision.

INDICATIONS PARTICULIERES

Lorsque le dispositif mesureur de charge utilisé n'est pas muni des dispositifs de scellement prévus par sa décision d'approbation de modèle ou lorsque les connexions entre le capteur et le dispositif indicateur ne sont pas toutes scellées, la mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION" doit être apposée sur le dispositif indicateur.

CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION

Les caractéristiques métrologiques des instruments étant dépendantes de celles de leurs éléments constitutifs, la preuve de la compatibilité du dispositif récepteur de charge et du dispositif mesureur de charge utilisé doit être apportée lors de la vérification primitive.

VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 31 décembre 2002.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE
DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(14) Revue de Métrologie, février 1993, page 309.